

- P7 - La Société Générale sous pression citoyenne
- P8 - Djihadistes verts et Bonnets rouges
- P10 - Le Pape a dit
- P11 - Viva
- P11 - Et pendant ce temps Simone veille

- P2 - Un barbu c'est un barbu, deux barbous c'est...
- P3 - Tunisie : la logique binaire de la politique
- P5 - Têtes de turques
- P6 - Paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières : l'Europe patine

Accords de libre-échange : où en est-on ?

Plusieurs accords de libre-échange ont été signés récemment ou vont être signés : Union Européenne - Canada, UE-Etats-Unis, Accord sur le Commerce des Services, Partenariat trans-Pacifique... Nous faisons le point avec Frédéric Viale, de la commission Europe d'ATTAC, sur le contenu de ces accords et sur la mobilisation.

Le PIAF : Le 25 septembre a été signé le CETA, un accord Union Européenne - Canada. En quoi consiste-t-il ?

Frédéric Viale : Il vise à mettre la concurrence au coeur de l'ensemble des activités humaines. Il prévoit deux mécanismes attentatoires à la démocratie : la coopération réglementaire et le règlement des différends investisseurs-Etats, c'est-à-dire la possibilité pour une entreprise de porter plainte devant un arbitre international (sorte de juge privé) au motif qu'une décision publique irait à l'encontre de ses bénéfices escomptés.

P : Ça va donc beaucoup plus loin que le libre-échange : il ne s'agit plus seulement de baisser les barrières douanières, mais de modifier la politique des Etats ?



FV : Il s'agit de baisser les barrières derrière les barrières. Aujourd'hui les tarifs douaniers sont déjà très bas. Ces accords portent plus sur les réglementations intérieures et la reconnaissance mutuelle des normes, avec l'objectif d'harmoniser vers la réglementation la moins coûteuse pour les entreprises, qui n'est pas forcément la meilleure pour les populations.

P : Pourquoi a-t-on très peu entendu parler de la négociation de cet accord ?

FV : Parce que c'est tellement énorme que les promoteurs de l'accord ont voulu aller vite pour ne pas laisser se mettre en place une opposition.



Un barbu c'est un barbu, deux barbues c'est...

Ce qui se passe dans la zone syrio-irakienne est sans aucun doute terrible mais l'information manque de fiabilité sur bien des points. Les sources sont des ONG, des communiqués diplomatiques ou, pire encore, les textes, enregistrements ou vidéo des fous de dieu eux-mêmes. Les images sont souvent des images d'archives n'ayant pas grand chose à voir avec l'actualité ou bien des images qui n'apportent aucune information.

La dernière mode médiatique est l'analyse des vidéos d'égorgeurs afin de savoir s'il y a, oui ou non, dans le lot de ces malades, des ressortissants européens... comme si cela changeait quelque chose à la situation. Savoir ensuite qui ils sont et jeter si possible un nom, une origine régionale et un semblant de profil à la presse, qui s'en délecte sans aucune vérification. Insister sur le fait, que, comme par hasard, les affreux parmi les affreux sont des convertis... comme si cela changeait profondément la donne de savoir que ces fous sont convertis ou non.

On a l'impression d'être manipulé deux fois : par les massacreurs et par les Etats qui s'opposent à eux.

Du côté des massacreurs, il s'agit de montrer une puissance barbare et implacable qui vise à motiver des malades du monde entier qui voudraient rejoindre la « cause ». Il s'agit de semer la terreur sur place mais surtout dans le monde entier ; c'est là qu'interviennent les occidentaux, convertis de préférence, qui sont exhibés dans les vidéos pour montrer l'attractivité forte du mouvement et faire planer la menace du terrorisme ou de la guerre civile sur l'occident. Que cette catégorie d'assassins représente 1, 2 ou 10% des effectifs importe peu, il s'agit juste de communication, hélas réussie.

Du côté des Etats, sur-médiatiser ces cas, pourtant minoritaires, de soudards convertis

issus de la France profonde et catholique présente l'avantage d'occuper le terrain médiatique, tandis qu'il est très difficile pour les gouvernants de faire des points précis et honnêtes sur les opérations militaires menées. C'est aussi un moyen d'éviter une focalisation sur la communauté musulmane, avec tous les dérapages regrettables qui pourraient suivre. Manipulation compréhensible mais manipulation tout de même.

Paradoxe d'une guerre très médiatique, on ne sait pas grand chose et, pendant ce temps, les civils, femmes et enfants en particulier, payent très cher le refus des Etats engagés contre l'Etat Islamique d'envoyer des troupes au sol, sans lesquelles aucune issue n'est possible.

Jmj

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :
Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus

Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

2&4 boulevard Ornano

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 75 : Magali Vuillaume

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JM.J, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Marie,

Oliver Carmine, Patrick, PB,

Pierre Fouilhoux, Robert Moineau.



Tunisie : la logique binaire de la politique

« Tunisie : duel entre séculiers et islamistes », titrait Le Figaro (comme d'autres) la veille des élections législatives en Tunisie. Puis « En Tunisie, la victoire des laïcs », après la victoire du parti Nidaa Tounes face aux islamistes d'Ennahda. Ouf, les gentils laïcs l'avaient emporté sur les méchants islamistes ! Il fallait lire plus en détail les articles pour comprendre qui étaient les gentils laïcs. Inutile de lire plusieurs journaux pour mieux comprendre : tout le monde avait copié les mêmes dépêches AFP. Ceux qui se sont contentés d'écouter les journaux radio étaient encore moins gâtés : presque rien sur RTL, plus préoccupée par des sujets comme « les clowns agressifs », tandis que France Inter résumait au maximum : Nidaa Tounes, « le parti anti-islamiste » ou « le parti séculier ».

En moins résumé, Nidaa Tounes est non seulement laïc, mais aussi, à sa manière, écolo : il recycle d'anciens barons du régime Ben Ali, et même des hommes de Bourguiba¹. Son leader Béji Caïd Essebsi, vainqueur au premier tour de la présidentielle, fait la synthèse : après avoir été ministre de Bourguiba dans les années 60 et 80, il a été président du Parlement sous Ben Ali et membre du comité central du parti-Etat, le RCD. Ces détails, les journaux les donnaient. Mais peu précisaient que lors de son passage au ministère de l'intérieur dans les années 60, la torture était courante. Autre détail dérangeant : juste avant l'élection de l'Assemblée Nationale Constituante en octobre 2011, il a fait passer un décret-loi prescrivant les tortures au bout de 15 ans, alors que celles-ci sont imprescriptibles selon la Convention des Nations Unies contre la torture.

La simplification des enjeux des élections tunisiennes, compréhensible dans des médias français qui ont des sujets plus importants à traiter, comme le nouveau nom de l'UMP, a hélas touché aussi la Tunisie. Face aux islamistes, Nidaa Tounes a su agréger une partie du camp démocrate et laïc dans un esprit de « vote utile ».



Essebsi, 88 ans, enterre Marzouki, 69 ans.

Lors de la campagne présidentielle, Essebsi a présenté Moncef Marzouki, président sortant qui avait partagé le pouvoir avec les islamistes d'Ennahda, comme le « candidat des salafistes jihadistes ».

Dans ce choix binaire entre les islamistes et le retour des hommes de la dictature, le débat droite-gauche a été évacué, notamment sur les questions économiques sociales, pourtant préoccupantes pour nombre de Tunisiens. Seul le Front populaire (Jabha Chaabia), coalition de gauche (et laïque elle aussi !), a fait campagne sur ce thème. Il a obtenu 7 % des sièges de l'assemblée et son porte-parole, Hama Hammami, a recueilli 8 % des voix à la présidentielle. C'est surtout par l'abstention que s'est exprimé le décalage entre la campagne et les préoccupations des Tunisiens : 32 % aux législatives, 37 % au 1er tour de la présidentielle.

Folubert Sansonnet

1 - La Tunisie n'a connu que deux présidents de son indépendance en 1956 à la révolution de 2010-2011 : Bourguiba puis Ben Ali, premier ministre de Bourguiba ayant destitué celui-ci en 1987.



Accords de libre-échange : où en est-on ? (suite de la une)

P : *Plusieurs organisations se sont mobilisées, notamment altermondialistes, syndicales, écologistes, au Canada et ici. Ces mobilisations ont-elles eu un effet sur l'accord ?*

FV : Sur l'accord UE-Canada, non, mais sur l'accord UE-États-Unis, oui. On n'avait pas vu une telle mobilisation – en Europe et en Amérique – depuis au moins celles contre l'OMC [vers 2000]. En Allemagne, une pétition a récolté 700.000 signatures en quelques semaines. La Commission européenne s'est même sentie obligée d'organiser une consultation sur le mécanisme de règlement des différends investisseur-Etat. La commission et les gouvernements commencent à prendre peur.

P : *C'est plus facile de mobiliser face aux États-Unis qu'au Canada ?*

FV : C'est un peu idiot, mais oui : les États-Unis font peur alors que le Canada a une image sympathique. Pourtant le Canada est aussi libéral et peu écologique.

La mobilisation paye !

Dans l'accord Europe-Canada, le mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etats permet à une entreprise d'attaquer un Etat devant un tribunal privé international si une nouvelle réglementation (sociale, environnementale) de cet Etat réduit les profits qu'elle espérait en s'y implantant. C'est l'une des dispositions les plus anti-démocratiques de l'accord. Le 23 novembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté une résolution s'opposant explicitement à l'inclusion de ce mécanisme dans l'accord Europe-Canada.

1,1 million de signatures contre les accords Europe-Amérique du nord

Les citoyens européens peuvent inviter la Commission européenne à faire des propositions sur un sujet donné via une « initiative citoyenne européenne ». Cette initiative doit rassembler les signatures d'un million de citoyens issus d'au moins un quart des États membres de l'UE. Les opposants aux accords de libre-échange ont ainsi lancé une Initiative européenne citoyenne appelant les institutions de l'Union européenne et de ses pays membres à arrêter les négociations avec les États-Unis sur le Partenariat transatlantique (TAFTA) et à ne pas ratifier l'accord avec le Canada (CETA). Lors de l'interview de Frédéric Viale, cette initiative avait réuni 700000 signatures. Un mois plus tard, il y en a déjà 1,1 million ! Celles-ci ont été remises le 9 décembre à Jean-Claude Juncker, à l'occasion des 60 ans du président de la Commission Européenne.

Il n'est pas trop tard pour signer la pétition : <https://stop-ttip.org>

P : *Le contenu de l'accord UE-États-Unis serait à peu près le même que celui de l'accord UE-Canada ?*

FV : Oui : libéralisation, impossibilité de revenir sur les libéralisations engagées, mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etats, harmonisation réglementaire. Ces accords permettraient aux entreprises d'exercer un droit de veto sur les réglementations avant même que les parlements ne délibèrent.

P : *D'autres accords sont en cours de négociation, notamment l'Accord sur le Commerce des Services (ACS). Qu'est-ce ?*

FV : Ca vient de l'échec de l'OMC dans sa mission délirante de libéraliser l'ensemble des activités humaines dans le monde entier. Les pays riches ont alors décidé de s'entendre hors de l'OMC, pour ne pas subir des coalitions de pays pauvres récalcitrants. L'ACS regroupe une cinquantaine de pays et reprend les principes de l'OMC, en ajoutant de la déréglementation sur les services financiers ainsi qu'une clause de non-retour, empêchant de revenir à une gestion publique, une fois un service libéralisé.



Têtes de turques

Recep Tayyip Erdogan, élu triomphalement président de Turquie cet été après en avoir été premier ministre pendant 11 ans¹, a dernièrement déclaré que l'égalité entre les hommes et les femmes allait « contre la nature humaine » lors d'un sommet sur la justice et les femmes. Il s'est également exprimé sur le rôle « des femmes dans notre société: la maternité ». En prenant régulièrement position pour le port du voile, Erdogan suscite ainsi la colère des partis laïcs et des mouvements féministes turcs.



Jmj

1 - Voir Piaf n°74

Accords de libre-échange : où en est-on ? (suite de la p4)

P : *Des services qui ne relèvent pas forcément du commerce, comme l'éducation et la santé, sont-ils concernés ?*

FV : Les accords disent que les services non concernés sont ceux qui s'exercent dans le cadre du pouvoir gouvernemental et qui ne donnent lieu ni à un prix ni à une concurrence. Ça ne laisse hors de l'accord que quatre types de services : armée, police, justice et émission de monnaie. Le 13 juin, Fleur Pellerin a annoncé qu'elle avait tracé des « lignes rouges » autour de l'environnement, le social, l'emploi et les services publics... Trois jours après on a eu une fuite de l'UE : aucune des lignes rouges n'est respectée, tout est négociable, notamment l'éducation et la santé.

P : *Quel est le calendrier pour ces nouveaux accords et quand pourraient-ils entrer en vigueur si la mobilisation échoue ?*

FV : Jamais, car nous aurons la peau de ces accords. L'accord UE-Canada devrait être ratifié par le Parlement européen en septembre 2015. L'accord UE-États-Unis, c'est officiellement 2015-2016, mais ils n'y arriveront pas. Ça nous laisse du temps. Sur

l'ACS, pas d'échéances fixées. Nous devons faire tomber ces accords les uns après les autres. Si on échoue sur tout, on peut avoir un début d'application d'ici 5 à 10 ans.

P : *Peut-on compter aussi sur les négociateurs pour ne pas s'entendre sur un accord, tellement il y a d'intérêts contradictoires en jeu ?*

FV : Oui. Par exemple, les multinationales européennes veulent les marchés publics locaux des États-Unis. Or le « buy-american act » autorise les collectivités territoriales à privilégier les fournisseurs locaux et on peut compter sur les Américains pour défendre ce principe. Dans la chimie, maintenant que les groupes européens se sont pliés à des normes environnementales et sanitaires strictes, ils ne souhaitent pas affronter des groupes américains qui ne s'embarrassent pas de ça. Nous exploiterons toutes ces contradictions internes.

Interview par **Folubert Sansonnet**

Retrouvez l'interview sur le site de l'Émission Modes d'Emploi du 14 novembre sur Fréquence Paris Plurielle: modes-d-emploi.net



Paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières : l'Europe patine

Le 9 décembre se tenait une réunion des ministres des Finances des États membres de l'Union européenne à Bruxelles. L'un des sujets abordés était la taxation sur les transactions financières (entre 0,01 et 0,05%), censée lutter contre la spéculation. Cette réunion devait avaliser le projet. Hélas, comme en novembre dernier : encore raté.

Michel Sapin et son homologue allemand Wolfgang Schäuble avaient tous les deux rappelé en novembre dernier leur volonté de

financement de notre tissu économique, tout en apportant une contribution significative au financement d'actions en faveur du développement. »

Mais dès le lendemain, des associations (Attac, Oxfam, Aides, Plus, coordination sud, Les amis de la terre) ont répondu par une lettre ouverte dans le même journal : « Monsieur Sapin, vous faites mine d'être dans une posture constructive en proposant un "compromis" qualifié "d'ambitieux et



parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année afin de pouvoir appliquer cette taxe à partir du 1er janvier 2016.

Michel Sapin, ministre des finances et des comptes publics, est censé porter ce projet et parler au nom de François Hollande, Président en exercice de la France, qui disait en 2012 lors de la campagne électorale : « Je n'ai qu'un adversaire dans cette campagne, c'est la finance, la finance folle, la finance qui a soumis l'économie, qui l'a dominée et qui aujourd'hui entrave les peuples. »

Michel s'était même fendu d'une tribune dans *Les Echos*¹ publiée le 3 novembre intitulée : « Taxe sur les transactions financières : cessons de tergiverser ». Extraits : « C'est une occasion historique de faire avancer l'harmonisation fiscale en Europe et de lutter contre la spéculation. » Puis : « Depuis mon arrivée, je me suis fixé un objectif : mettre enfin en œuvre une taxe qui préserve et protège la bonne finance et le

pragmatique" qui permettrait de parvenir enfin à un accord sur les aspects techniques de la taxe. (...) Monsieur le Ministre des Finances, vos arguments techniques ne tiennent pas, et relèvent d'une certaine ignorance voire d'un mépris à l'égard des récents rapports d'experts financiers indépendants. »

En réalité, après en avoir pourtant été l'instigatrice, avec l'Allemagne, la France a été très active pour vider le projet de son contenu. Dans la première version du projet, la taxe devait rapporter entre 30 et 35 milliards d'euros par an. Dans le dernier, 600 millions. Que s'est-il passé ? Le lobby de la finance s'est mis en action et a encore prouvé à quel point nos dirigeants y étaient sensibles.

Les banques sont en première ligne. Elle mordent la main de ceux qui les nourrissent, les particuliers et les États. Ces derniers les ont sauvées suite à la crise des suppressions fin 2007, et aujourd'hui elles spéculent sur



La Société Générale sous pression citoyenne

La Société Générale devait financer un projet, nommé Alpha Coal, de mine à ciel ouvert en Australie comprenant une voie ferrée et une expansion portuaire en plein cœur de la Grande Barrière de corail. Ce projet est à la fois une bombe climatique et une catastrophe pour les populations locales et la biodiversité.

Depuis plusieurs mois, les Amis de la Terre, Attac et Bizi ! menaient des actions communes pour dénoncer ce projet. Par exemple le 1er décembre dernier, des occupations d'agences de la Société Générale ont eu lieu à Pau et à Paris pour l'ouverture du sommet mondial sur le climat de Lima. Le 6 décembre, de nombreuses actions étaient prévues devant les agences un peu partout en France.

La veille de ces actions massives, le directeur Développement Durable de la Société Générale a déclaré que « dans le contexte du retard du projet Alpha Coal, Société Générale a décidé [...] de suspendre son mandat. La banque n'est donc plus impliquée dans le projet. » Il utilisait ici pour prétexte un retard de calendrier dans le projet Alpha Coal pour s'en retirer.

Sans aucun doute, la Société Générale a cédé sous la pression citoyenne. Cette victoire renforce la mobilisation prévue tout au long de 2015 en faveur du climat contre les banques et les multinationales dans le secteur du charbon. La pression internationale contre le projet Alpha Coal doit encore s'accentuer pour que ce projet climaticide ne voie jamais le jour.

G.K.W. VdP

Paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières : L'Europe patine (suite de la p6)

les dettes des Etats, ce qui conduit les dirigeants politiques à pratiquer des politiques d'austérité implacables.

Les grandes banques françaises sont massivement présentes dans les paradis fiscaux selon une étude diligentée par la plateforme « Paradis fiscaux et judiciaires », qui réunit plusieurs associations de lutte contre l'évasion fiscale. Cette enquête révèle notamment qu'un tiers des filiales à l'étranger des cinq plus grands établissements français sont installées dans les paradis fiscaux. 26% du chiffre d'affaires international des grandes banques françaises serait ainsi réalisé dans les paradis fiscaux. Le Luxembourg est le pays le plus prisé avant la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande et la Suisse.

Alors on sent que la finance n'as pas trop de souci a se faire. On est très très loin des propos de Vincent Auriol, Ministre socialiste des Finances (1936-1937) dans le cabinet de Léon Blum (Front populaire) : « les banques, je les ferme, les banquiers, je les enferme ».

Lux(embourg) leaks

Petit scandale financier à notre frontière : des centaines d'accords fiscaux très avantageux ont été conclus avec le fisc luxembourgeois par le cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers pour le compte de nombreuses multinationales (Apple, Amazon, Heinz, Pepsi, Ikea et Deutsche Bank...). Jean-Claude Juncker, ancien Premier ministre du Grand-Duché de 1995 à 2013, a affirmé le 12 novembre n'avoir « jamais donné d'instructions sur aucun dossier particulier » dans ce cadre. Or, ce fameux Jean-Claude est l'actuel président de la Commission européenne. C'est pas gagné...

1 - Quotidien français d'information économique et financière fondé en 1908, propriété aujourd'hui du groupe LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy). D'orientation libérale, c'est l'unique publication économique en France depuis que son concurrent, *La tribune*, a périéclité en 2012.



Djihadistes verts et Bonnets rouges

L'affaire du barrage de Sivens et de la mort d'un manifestant, Rémi Fraisse, le 26 octobre dernier aura généré son lot de « petites phrases » et d'expressions, qui ont permis de mettre en lumière simultanément tout ce que l'on reproche régulièrement à la classe politique : l'incompétence, la tendance à fuir ses responsabilités, et l'incapacité (voire le refus) de changer le système en place.

Thierry Carcenac, Président du Conseil général du Tarn, a déclaré au lendemain du drame : « Mourir pour des idées, c'est une chose, mais c'est quand même relativement bête ». Une phrase doublement choquante. Choquante d'un point de vue historique bien sûr, mais

encore plus terrible quand on la prend dans son contexte : elle sous-entend en effet que Rémi Fraisse était prêt à mourir... et qu'aujourd'hui, en France, quand on manifeste, il faut assumer le fait qu'on risque de

se faire tuer par une grenade. M. Carcenac a regretté sa phrase qu'il a jugé « malheureuse ». Il faudrait donc mettre ça sur le dos de la maladresse. Ou sur le compte de l'émotion, pendant qu'on y est. Ou alors, peut-être, sur le compte d'une incompétence certaine doublée d'un vide idéologique sidéral.

Par ailleurs, M. Carcenac semble avoir un sens douteux des responsabilités : lors d'un interview le 29 octobre dernier¹, il déclare : « en quoi le conseil général, maître d'ouvrage, serait-il responsable ? Moi, je n'ai porté qu'un projet parce qu'on est bien content d'avoir quelqu'un qui porte un projet. Je veux bien être le pigeon de la farce dans un dossier validé par l'Etat ». Ce qui revient à dire que les élus locaux ne seraient responsables de rien... De simples exécutants. Peut-être faudrait-il rappeler à M. Carcenac cet article de loi sur la maîtrise d'ouvrage : « Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre² ». Avec de tels propos, M. Carcenac

est en tout cas certainement le meilleur argument en faveur de la suppression des départements ! « La démocratie est malade » ose-t-il encore dire lors de cette même interview : oui, elle est malade, lorsque les élus locaux ne se sentent pas responsables de leurs propres décisions,

lorsqu'ils sont incapables de réfléchir avec les habitants à l'avenir de leur territoire, et d'imaginer des projets adaptés aux enjeux.

On se remettrait à peine des déclarations de M. Carcenac, que la mémoire de Rémi Fraisse et le combat écologiste furent une nouvelle fois insultés, cette fois de la bouche de Xavier Beulin, président de la





Djihadistes verts et Bonnets rouges (suite de la p8)

FNSEA. Celui-ci a qualifié les manifestants de Sivens de « *djihadistes verts* ». Rien que ça ! Oui, il y a des casseurs à Sivens. Mais on a connu la FNSEA moins virulente pour dénoncer le saccage des portiques bretons par les Bonnets rouges qui luttait contre l'éco-taxe il y a tout juste un an. D'ailleurs, non seulement les Bonnets rouges n'ont pas fait l'objet de la même répression, mais en plus ils ont eu gain de cause puisque le gouvernement a retiré son projet d'éco-taxe.

Deux poids, deux mesures ? La différence, c'est que les Bonnets rouges, eux, ne contestaient pas le système actuel. Leurs revendications étaient en phase avec le modèle productiviste de l'agro-industrie : « *laissez-nous produire ! Stop au matraquage fiscal !* ». Des slogans que les

hommes politiques peuvent entendre, contrairement aux revendications anxieuses des écologistes qui osent prétendre qu'une « *autre agriculture est possible* ». Qui veulent un changement de système. Un renversement des priorités. Sivens, comme Notre-Dame-des-Landes sont des combats pour l'avènement d'un nouveau modèle de développement qui défend le paysan contre l'agro-businessman, la terre contre le bétonnage inutile, le citoyen contre le financier. La route est encore longue.

Magali

1 - www.ladepeche.fr/article/2014/10/29/1981350-car-cenac-j-envisage-de-suspendre-les-travaux.html
 2 - Article 2 de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée.

Pourquoi faire barrage ?

Le projet de barrage est né d'un constat : la rivière Tescou connaît régulièrement des débits trop faibles. Cette situation est due à des sécheresses et à des prélèvements trop importants, liés au développement de cultures de maïs, particulièrement consommatrices en eau. Le projet de barrage doit permettre une meilleure irrigation et donc améliorer la rentabilité de ces exploitations. Toutefois le rapport d'expertise remis à la Ministre de l'Ecologie Ségolène Royal le 27 octobre 2014 estime que le coût du projet (8,4 millions d'euros) est très élevé au regard de la quantité d'eau stockée. Selon les opposants au barrage, cette quantité permettrait d'irriguer une vingtaine d'exploitations (800 ha de maïs). Ces exploitations, qui bénéficient déjà largement des subventions européennes, vont donc ainsi recevoir l'équivalent d'une nouvelle aide de 400 000 € chacune !

Par ailleurs le modèle agricole ainsi subventionné est un modèle qui a largement

recours aux pesticides et engrais azotés. Sachant qu'il faut 1,5 litre de pétrole pour produire 1 kg d'azote, ces exploitations sont particulièrement émettrices de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique... changement climatique qui accentue les risques de sécheresse, donc les difficultés liées au faible débit de la rivière Tescou... Le barrage permet donc d'entretenir un système qui ne fait que s'auto-détruire.

Des alternatives existent : elles consisteraient à utiliser cet argent public pour développer un autre modèle agricole, fondé sur les principes de l'agronomie, le développement de cultures moins gourmandes en eau et le respect des sols. Le rapport d'expertise regrette d'ailleurs que la décision d'un barrage à cet endroit ait été privilégiée « *sans réelle analyse des solutions alternatives possibles* ».



Le Pape a dit

Le 28 octobre dernier étaient réunis à Rome des représentants des mouvements populaires à l'initiative du Pape. Parmi les associations et mouvements présents, on pouvait compter des organisations militantes qui sont souvent présentes dans les grands rassemblements altermondialistes comme Via Campesina ou des militants d'Amérique latine engagés au quotidien contre la pauvreté. Ses propos à cette occasion peuvent surprendre ceux qui n'ont pas lu ses discours précédents, rebutés (et on peut le comprendre) par ses positions sur l'avortement ou la contraception. Mais ils peuvent surtout surprendre tous les catholiques qui pensent que leur religion est politiquement « conservatrice ». Voici quelques morceaux choisis.

Bien entendu, le Pape se désole de la pauvreté dans le monde. Mais il n'appelle pas simplement à la charité pour y remédier : « *Qu'il est triste de voir que, derrière de présumées œuvres altruistes, on réduit l'autre à la passivité, on le nie ou, pire encore, se cachent des affaires et des ambitions personnelles.* »

Il met en avant au contraire la solidarité : « *C'est penser et agir en termes de communauté, de priorité de la vie de tous sur l'appropriation des biens de la part de certains. [...] C'est faire face aux effets destructeurs de l'Empire de l'argent.* » Il s'en amuse même en disant que « *certains pensent que le Pape est communiste* » mais réclamer pour tous « *Terre, logement et travail [...] sont des droits sacrés. Exiger cela n'est pas du tout étrange, c'est la doctrine sociale de l'Église.* »

Il aborde également, de manière concrète, les revendications les plus révolutionnaires : les problèmes des paysans sans terre en Asie ou en Amérique du Sud, soumis à la pollution, la déforestation ou la spéculation financière sur les prix des aliments ; le droit au logement réclamant « *un logement pour chaque famille* » dans « *des villes qui offrent d'innombrables plaisirs et bien-être pour une heureuse minorité, mais qui nient un logement à des milliers de nos voisins [...]* » ; le droit au travail en affirmant que «

le chômage des jeunes, le travail au noir et le manque de droits du travail ne sont pas inévitables, ils sont le résultat d'un choix de société préalable, d'un système économique qui place les bénéficiaires au-dessus de l'homme. » Il s'attaque en particulier à l'hypocrisie de l'industrie de l'armement ou

des entreprises polluées : « *la création n'est pas [...] la propriété de quelques personnes seulement, d'un petit nombre.* »

La conclusion est assez surprenante et pourrait se retrouver à la fin de bons nombres de livres engagés à « la gauche de la gauche » : « *Une réalité qui*

est souvent passée sous silence. Les pauvres non seulement subissent l'injustice, mais ils luttent également contre elle ! Ils ne se contentent pas de promesses illusoires, d'excuses ou d'alibis. Ils n'attendent pas non plus les bras croisés l'aide d'ONG [...] ils s'organisent, étudient, travaillent, exigent et surtout pratiquent la solidarité si spéciale qui existe entre ceux qui souffrent, entre les pauvres, et que notre civilisation semble avoir oublié, ou tout au moins a très envie d'oublier. [...] Nous chrétiens, nous avons quelque chose de très beau, une ligne d'action, un programme, pourrions-nous dire, révolutionnaire. »

G.K.W.VanDenParaboom



Enfin un FRANÇOIS de gauche !



Viva

Viva¹ est le titre d'un livre étrange et attachant, un roman inclassable de Patrick Deville.

C'est une sorte d'enquête littéraire et politique qui s'enracine dans le Mexique post-révolutionnaire de l'entre-deux-guerres. Il y est question d'artistes et d'intellectuels mexicains, mais aussi de leurs amis (ou ennemis) qui viennent chercher refuge et inspiration au Mexique, loin d'une Europe qui sombre peu à peu dans le totalitarisme et la guerre.

Patrick Deville, au travers d'anecdotes improbables et savoureuses, nous fait revivre, dans un suspense touffu, ces années de création débridée, que ce soit dans les arts, la littérature ou les idées.

Il nous fait revivre les amours et les haines de ces artistes qui partent et reviennent d'Europe, transportant avec eux les drames politiques qu'ils vivent.

Il nous fait vivre les dernières années de Trotski, victime de la folie de Staline : Trotski le théoricien politique, mais aussi l'érudit polyglotte et le fou de littérature et d'écriture.



Viva est un livre original, riche, passionnant, contradictoire même, comme ce pays multiforme qu'a été et demeure le Mexique.

Jmj

1 - Editions du Seuil 2014, Collection Fiction& Cie.

Et pendant ce temps Simone veille

L'interdiction pour les femmes du port du pantalon a été abrogée le 1er février 2013¹. La question intéressante n'est pas de savoir pourquoi cela n'avait pas été fait depuis le 17 novembre 1800 ou cette loi avait été votée, mais plutôt ce qui a conduit en 1800 à voter une telle interdiction... L'histoire du droit des femmes est un combat contre une société française qui leur refuse tour à tour de travailler, de divorcer ou de disposer de leurs corps².

Pour revivre dans la joie ce combat depuis 1940, n'hésitez pas à aller voir la pièce *Et pendant ce temps Simone Veille* qui se joue à la Comédie Bastille à Paris jusqu'à début

janvier. On rit beaucoup, on apprend aussi, avec quatre comédiennes pleines d'énergie. Elles vous expliqueront avec la force de l'évidence que le port du voile ou le refus de l'insémination pour toutes sont de nouvelles façons de brider les libertés individuelles. Un souffle joyeux et militant. N'hésitez pas à y envoyer du monde.

G.K.W. VdP

1 - www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ120700692.html

2 - La loi Veil autorisant la dépénalisation de l'avortement en France fêtera ses 30 ans le 17 janvier prochain.



[Agenda]

La mystique de la croissance Comment s'en libérer. Réunion-débat autour du livre de Dominique Méda, professeure de sociologie à l'Université de Paris- Dauphine, soirée organisée par le comité local Attac Paris 13.

Mercredi 17 décembre à 19h30, Maison des associations du 13 ème, 11 rue Caillaux. attac.org

Café-diplo : L'information comme bien commun

Projet pour une presse libre. Avec Pierre Rimbart, rédacteur en chef adjoint du Monde diplomatique, membre de Acrimed (Action Critique Médias).

mercredi 17 décembre à 19h, Bar-restaurant « Le lieu dit », 6 rue Sorbier. www.lelieudit.com

Faut-il jeter les JT ? Débat dans le cadre des Jeudi d'Acrimed. Avec William Irigoyen (journaliste) et Yannick Kergoat (Acrimed). Jeudi 18 décembre à 19h, orseur du Travail de Paris, 3 rue du château d'eau. www.acrimed.org

Les luttes au Chili : Projection d'extraits de documentaires sur le mouvement étudiant de 2011 suivie d'une discussion. Jeudi 18 décembre, à 19h30, Le Rémouleur, 106 Rue Victor Hugo, Bagnolet. infokisosques.net/le_remouleur

Traité transatlantique : plus d'austérité et moins de démocratie. Mobilisation à Bruxelles pendant le sommet des chefs d'Etat. Pour une Europe sociale, écologique et démocratique. Stop au TTIP, CETA, TISA. Vendredi 19 décembre 2014, Bruxelles. www.solidaires.org

Gratifieria de Noël. Apportez ce que vous voulez ou rien, repartez avec ce qui vous plaît ! Dimanche 21 décembre à 14h, Place de la République, Paris

Misère des postes, recrutements misérables

Journée organisée par des associations de chercheurs et doctorants en science politique et sociologie. Samedi 10 janvier à 10h, Université Panthéon-Sorbonne, Salle D631, Galerie Dumas. sauvonsluniversite.com

Ecouter l'émission Modes d'Emploi (modes-d-emploi.net) sur FPP 106.3 et rfpp.net tous les vendredis à 20h30.

paris.demosphere.eu rezo.net/agenda

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de:

Le Piaf

Le Piaf - 2&4 bd Ornano 75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL